EQUIPEMENT S)	Equipement électrique 12 v	INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION	
Feux de route	ZKW K 21053 Avertisseur optique	Genre du véhicule Chariot à moteur	
Feux de croisement	ZKW K 21053 Feux de position A (E)	Marque & type RAPID Heureka 200 A	
Feux de gabarit AR	:BOSCH CH 1 0833 04		
Avertieseur	BOSCH 0 320 023 001 Niv. sonore 86 (dB/A)	Homologation n° CH 4022 17	
Essuie-glace	Lave-glace	Forme de la carr. motofaucheuse	
	BOSCH K 23262 Catadioptres I (E)	,	
Feux stop	Feux de recul	Places ass. : Total (avant)	
Eclair, plaque contr.	Plaque forme haute/oblongue	Polds à vide 940 Carburant B	
Rétroviseur	Indic. vitesse	Charge utile Cylindrée 845 cm ³	
Indic. direction clign. 4/disposition II		Poids total 940 Poids de	
	latér AR BOSCH K 23262	l'ensemble	
Avert. clign. Lampes de travail		•	
CO = 4 %; de	éparasitage: B	·	
REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: No de châsais du vhc.homologué = 1822/1010			
*) Vitesse maximum: 21 km/h à 3100 t/min au moteur resp. 650/533 t/min à la prise de			
force.			
§) Equipement : implantation des feux AR, clignoteurs et catadioptres admise pour			
raisons techniques			
Inscrire en page 4 du permis de circulation:			
- protection marquée jaune/noire obligatoire sur le peigne de la faucheuse			
- 2 plombs à la butée de pleine charge			
- la roue de	- la roue de proue doit être montée sous le peigne de la faucheuse.		

Lieu et date de l'expertise Dietikon, 5.6.73 La commission d'expertise